Image not found or type unknown

Achat maison parent sous habilitation familiale en viagerviager

Par **Katarina**, le **03/09/2022** à **15:43**

Bonjour,

Je suis fille unique de ma mère, qui est veuve, dont je gère les biens, avec une habilitation familiale.

J'aimerais acheter sa maison en viager et y habiter

Est-ce possible ? Le juge va t il accepter ? À quelles conditions ?

Quelles sont les conséquences financières à son décès , droits de succession ? Et si je la revends ensuite, quelles sont mes obligations financières ?

Merci d'avance pour vos éclaircissements

Par **Marck.ESP**, le **03/09/2022** à **21:31**

Bonsoir
Vous êtes mandataire via une habilitation familiale. Vous devez vous mettre en rapport avec le juge des tutelles...

Par **Katarina**, le **03/09/2022** à **22:19**

Avant de m'adresser à lui, je voudrais savoir ce qui est possible
Ma mère vit en Ehpad et à, désigné mes enfants comme légataire universel

Par **Visiteur**, le **04/09/2022** à **07:57**

Bjr
Si vos enfants sont légataires, pourquoi voulez vous acheter la maison en viager et le revendre?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés